

ANNEXE

CODIFICATION A REPORTER SUR LA DEMANDE D'ETABLISSEMENT DU CONTRAT

Type d'employeur⁽¹⁾ :

Entreprise privée :

- (11) Entreprise inscrite au répertoire des métiers ou au registre des entreprises pour l'Alsace-Moselle
- (12) Entreprise inscrite uniquement au registre du commerce et des sociétés
- (13) Entreprises dont les salariés relèvent de la mutualité sociale agricole
- (14) Profession libérale
- (15) Association
- (16) Autre employeur privé

Employeur public :

- (21) Service de l'Etat (administrations centrales et leurs services déconcentrés de la fonction publique d'Etat)
- (22) Commune
- (23) Département
- (24) Région
- (25) EtablisNomenclature des diplômes par niveausement public hospitalier
- (26) Etablissement public local d'enseignement
- (27) Etablissement public administratif de l'Etat
- (28) Etablissement public administratif local (y compris établissement public de coopération intercommunale EPCI)
- (29) Autre employeur public
- (30) Etablissement public industriel et commercial

Employeur spécifique⁽²⁾ :

- (1) Entreprise de travail temporaire
- (2) Groupement d'employeurs
- (3) Employeur saisonnier
- (4) Apprentissage familial : l'employeur est un ascendant de l'apprenti
- (0) Aucun de ces cas

Situation avant ce contrat⁽³⁾ :

- Scolaire
- Etudiant
- Contrat d'apprentissage
- Salarié
- Personne à la recherche d'un emploi (inscrite ou non à Pôle Emploi)
- Inactif
- Autre situation : (à préciser)

Niveau de diplôme ou titre le plus élevé obtenu⁽⁴⁾ :

- (3) CAP, BEP
- (4) Baccalauréat
- (5) DEUG, BTS, DUT, DEUST
- (6) Licence, licence professionnelle, BUT, Maîtrise
- (7) Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur 8 Doctorat, habilitation à diriger des recherches
- Si aucun renseigner par 0

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Le Campus des Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire accorde la plus grande importance à la protection de vos données personnelles et s'engage à respecter les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (2016/679).

Les mentions suivantes ont pour objectif de détailler quelles données sont collectées et la façon dont elles sont traitées dans le cadre de l'établissement des contrats d'apprentissage.

Identité du responsable du traitement et coordonnées du DPO

Le responsable de traitement est le Campus de Métiers et de l'Artisanat du Centre-Val de Loire (CMA-CVL).

Coordonnées du DPO :

Vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données par voie électronique à l'adresse électronique : **SG_DPD@CMA-CVL.FR** ou par courrier postal à l'adresse : **28 rue du Faubourg de Bourgogne - 45000 Orléans.**

Collecte des données

Votre centre de formation recueille vos données à caractère personnel (nom, prénom, adresse électronique, etc.) de manière directe, lorsque vous remplissez des fiches de renseignements, formulaires ou enquêtes de satisfaction. Ces données permettent d'accéder aux services que nous proposons.

Données personnelles collectées

Données d'identification : nom, prénom, date de naissance, adresse électronique, signature, adresse, téléphone.

Données des représentants : nom, prénom, adresse.

Donnée de santé : situation de handicap.

Donnée sensible : nationalité.

Données relatives à la vie professionnelle : employeur, fonction, lieu de travail, adresse électronique, adresse postale, code NAF, SIRET, adresse Campus.

Données relatives aux formations suivies : nature, diplômes, etc.

Finalité de traitement

Le traitement mis en œuvre dans le cadre de l'établissement du contrat d'apprentissage consiste à recueillir toutes les informations nécessaires afin d'établir le contrat d'apprentissage.

Base légale de traitement

Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie prenante ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci ; (cf. article 6.1.b du RGPD) ;

Destinataires des données

Les données à caractère personnel collectées par la CMA-CVL sont réservées à l'usage du responsable du traitement et sont transmises aux opérateurs de compétence.

La CMA-CVL pourra être amenée à divulguer les données personnelles à des autorités compétentes dans le cadre d'opération visant à lutter contre toute activité pénalement répréhensible.

Durée de conservation

La CMA-CVL conserve vos données à caractère personnel pendant la durée légale prévue par la circulaire AD 94-5 du 13 juin 1994 relative aux archives des Chambres de Métiers.

Exercice de vos droits

En fonction de la base légale sur laquelle repose le traitement de vos données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de suppression et de limitation de vos données personnelles.

Vous pouvez exercer votre droit en vous adressant au DPO de la CMA-CVL (cf. la rubrique « Coordonnées du DPO »). Votre demande devra indiquer nom et prénom, adresse électronique ou postale et être signée. Dans le cas de doute, nous pourrions vous demander de nous transmettre un justificatif d'identité en cours de validité.

Si, après avoir contacté le service concerné, vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par courrier auprès de la CNIL.